PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

FORMATION

OPTIMISER L'USAGE DES LOGICIELS LIBRES ET OPEN SOURCE

14 octobre 2024 - 15 octobre 2024
Centre de formation permanente (CFP) 4 rue Blaise Desgoffe 75006 Paris

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

IRPI - Nouvelles technologies et informatique

Intervenants : Benjamin JEAN (directeur de inno3 SAS) et Philippe LAURENT (avocat au barreau de Bruxelles, cabinet MVVP)

Objectifs :

> Comprendre les concepts clés liés aux logiciels libres et *open source*
- modèles économiques
- avantages et les risques
- licences de logiciels libres et *open source*

> Appréhender les droits de propriété intellectuelle dans un contexte ouvert et collaboratif

> Assimiler le rôle des différents acteurs et la nécessité du dialogue entre les équipes techniques et juridiques pour la bonne conduite des projets

Public concerné : juristes, ingénieurs et responsables de projets R&D, dirigeants de PME innovantes, avocats, conseils en propriété industrielle, consultants

Prix : 650 €
Tarif préférentiel proposé aux personnels de l'université : 520 €

En savoir plus

Pour tout renseignement ou toute inscription, contactez l'IRPI par courriel ou par téléphone : +33 (0)1 53 63 86 45

L'IRPI propose chaque année une trentaine de formations sur différentes thématiques dans le domaine de la propriété intellectuelle. Destinées à un petit groupe (4 à 10 participants), les formations de l'IRPI sont conçues autour d'objectifs opérationnels et animées par des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle (juristes, avocats ou conseils).
Validation au titre de la formation continue obligatoire (FCO) des avocats et des conseils en propriété industrielle (CPI)

Consulter le programme complet des formations de l'IRPI.

Téléchargement

Bulletin d'inscription